



Installation de fumoir ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 3 mars 2007

Pour un bar de quartier, une clientèle exclusivement fumeuse, une superficie de 35 metres carrés !!! quel genre de fumoirs me faut -il après avoir installé un epurateur de fumé a valeurs de 2500 euro il y a juste un an ??? facture à l'apuis !!

Réponse :

- Il vous a fallu 14 ans pour vous décider à installer un épurateur de fumée qui, de plus, ne répondait certainement pas aux prescriptions du code de la santé publique ni à celles du code du travail. C'est la raison pour laquelle 75% de la population ne fréquente plus les bars de ce type et que donc vous vous retrouvez avec une clientèle exclusivement fumeuse !
- Vous n'allez tout de même pas imaginer qu'il faut être fumeur pour avoir envie de boire un bière ou un café ou de manger un sandwich ou un hot dog ?
- Il vous reste 10 mois pour préparer l'échéance du 1er janvier 2008 : mettez tous les atouts de votre coté en préparant votre clientèle et vos serveurs à cette échéance. Et, ne vous y trompez pas, les fumeurs sont d'accord avec ce nouveau décret (74% dans le dernier sondage du ministère de la santé)